

Pentecôtavic : toutes les informations pratiques !

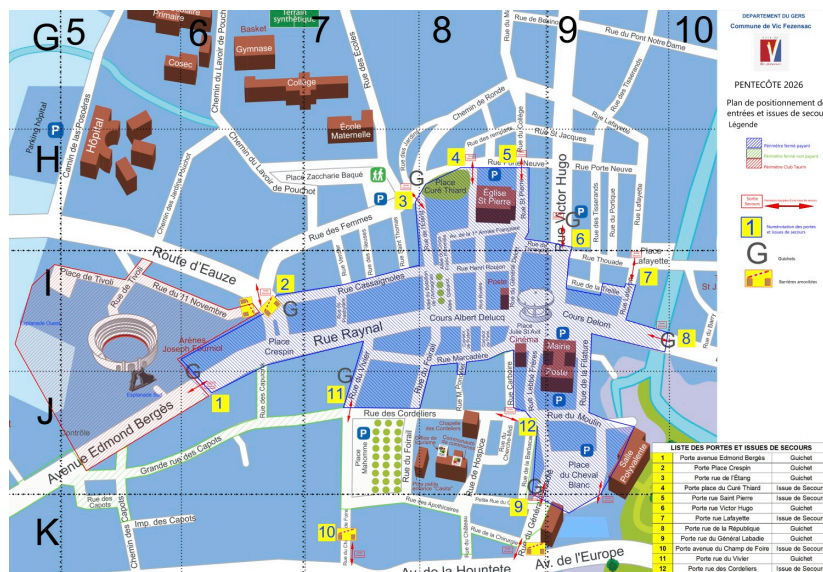


Pentecôtavic : toutes les informations pratiques !

Comme tous les ans, la mairie de Vic-Fezensac met tout en œuvre pour que le week-end des festivités de Pentecôtavic se déroule dans les meilleures conditions.

Ainsi, le périmètre de la fête sera fermé et payant pendant 3 jours. L'espace sera sous vidéosurveillance et une fouille sera réalisée à l'entrée.

Les arènes et leur pourtour restent dans le périmètre fermé mais hors du périmètre payant, tout comme la fête foraine située place Mahomme.



Ce dispositif débutera à partir du vendredi 22 mai 2026 à 16h00 jusqu'au lundi 25 mai 2026 à 8h00 du matin.

Il sera levé le lundi pour la journée gratuite consacrée aux familles et aux enfants.

Le périmètre sera accessible aux particuliers munis d'un bracelet dont l'achat s'effectuera aux 7 guichets d'entrée qui sont situés : Avenue Edmond Bergès - Place Crespin - Rue de l'Étang - Rue Victor Hugo - Rue de la République - Rue Général Labadie – Rue du Vivier.

Les Vicois seront exemptés de payer le droit d'entrée mais devront être munis d'un bracelet.

Les bracelets peuvent être retirés à la Mairie, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile :

- lors de la permanence du jeudi 14 mai de 9h00 à 12h00
- le vendredi 15 mai de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- lors de la permanence du samedi 16 mai de 9h00 à 12h00
- du lundi 18 au jeudi 21 mai de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- le vendredi 22 mai de 8h30 à 12h00

Attention, aucun bracelet ne sera délivré le vendredi 22 mai après-midi.

Pour ceux qui souhaitent faire un geste financier pour l'organisation de la fête, la Municipalité sera ravie d'accepter leur participation. Il sera également possible d'acheter des bracelets supplémentaires en prévente ces jours-là.



Concernant l'accès des véhicules, **il se fera par 4 portes qui seront ouvertes aux particuliers munis d'un laissez-passer et d'un bracelet**. Ces quatre portes sont les mêmes que les années précédentes : Giratoire ouest route de Bayonne - Rue du Champ de foire à l'entrée de la Place Mahomme - Rue du Général Labadie devant l'ancienne caserne des pompiers - Place Crespin.

Le stationnement sur l'espace public à l'intérieur du périmètre est interdit du vendredi 22 au lundi 25 mai inclus.

Les personnes résidant à l'intérieur du périmètre et possédant **un espace de stationnement privé ou garage**, devront demander en mairie un laissez-passer qui sera collé sur le pare-brise du véhicule.

Vous ne pourrez recevoir des personnes avec leurs véhicules que si vous disposez d'un emplacement de parking **privé** suffisant. Ceux-ci devront être munis d'un laissez-passer et d'un bracelet.

Les livreurs qui approvisionnent les associations et les commerçants devront demander en mairie un laissez-passer spécifique qui leur sera délivré contre le N° d'immatriculation et les caractéristiques du véhicule.

L'accès au périmètre se fera de 7h00 à 11h00 par les quatre portes indiquées ci-dessus.

Les laissez-passer peuvent être retirés aux mêmes dates et horaires que les bracelets.

L'accueil de la Mairie sera à votre disposition afin de répondre à vos questions.

Lors de la manifestation du vendredi 22/05/2026 au lundi 25/05/2026, une permanence téléphonique est mise en place.

Elle est joignable 24h/24h au numéro suivant : **05 62 58 09 49**.

En cas de problème, n'hésitez pas à appeler et à faire remonter vos signalements durant le week-end.

